



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté par la municipalité en 2008.

"Parti : Au 1 d'argent, à deux merlettes de sable ; au 2 d'azur, à deux quintefeuilles percées d'or; à la fasce de gueules, chargée d'une lyre d'or portant l'inscription de sable 1868 sur son socle, accostée de deux macles aussi d'or, brochant sur la partition."

TOPONYMIE :

Nom issu de la fusion de deux anciennes communes en 1988. Quelaines vient du latin "Colonia" signifiant la Colonie. Saint-Gault est d'origine chrétienne faisant appel à l'évêque Gaud.

QUELAINES-SAINT-GAULT

EXPLICATIONS :

La partition verticale permet de représenter chacune des entités du village actuel, à savoir Quelaines à gauche et Saint-Gault à droite.

Pour Quelaines, les armes de la famille de Charnières "D'argent à trois merlettes de sable". La reprise intégrale du blason de famille étant interdite pour les municipalités, il suffit d'en emprunter un ou plusieurs éléments.

Pour Saint-Gault, les armes de la famille du Buat "D'azur à trois quintefeuilles d'or". La remarque concernant les blasons de famille est valable ici aussi.

La fasce de gueules est un rappel des armes du duc de Rohan, le premier à avoir fédéré les deux villages, d'où cette figure qui semble joindre les parties argent et azur.

La lyre indique la présence sur le territoire communal d'une des plus vieilles fanfares de France. Elle porte la date de la fondation, 1868, et est aux couleurs de la bannière de la dite fanfare.

Les ornements sont deux pampres de sinople, fruitées de gueules, mises en sautoir par la pointe et liées d'argent afin d'honorer l'activité agricole de la commune.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en caractères majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'argent est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la fasce, les merlettes, les quintefeuilles, les macles et la lyre.

Le parti n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la juxtaposition de deux pièces de tissus ensemble ; il n'y a pas d'épaisseur et donc pas d'ombre.

La fasce est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans la hauteur.

La merlette est un merle qui n'a plus de bec ni de pattes.

La macle est un losange percé d'un losange.

La quintefeuille est une fleur symbolique à cinq pétales. Elle est toujours pleine sauf si elle est précisée boutonée (Le cœur d'une autre couleur) ou percée (Le cœur est supprimé laissant apparaître le fond de l'écu).

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Quelaines-Saint-Gault a été réalisé en reprenant les armes de la famille de Charnières, de celles de Buat et de celles du duc de Rohan qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Quelaines-Saint-Gault n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.